



Service Affaires
Juridiques

CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2026

MOTION

RAPPORTEUR / EMETTEUR : Madame BELAID-ARTIS

Opposition à toute fermeture de classe et mise en place de tous les moyens pour rendre cette opposition effective

Constat

La commune de Millau a perdu une classe à la rentrée, dans une école où les effectifs de classes étaient entre 16 et 25 élèves par classe.

Cette perte est un échec collectif face à l'administration centralisée de l'Éducation nationale.

Force est de constater qu'aucune mobilisation collective — institutionnelle, enseignante, syndicale ou associative — n'a permis d'obtenir l'écho médiatique et politique attendu.

L'acceptation à la fin de l'année du recomptage à la rentrée, sans appel à la mobilisation, a eu pour effet la temporisation de la décision et donc la temporisation de la mobilisation, et pour résultat espéré par l'administration : une fermeture de classe.

Le gouvernement cherche à faire des économies sur le dos des services publics. Dans cette logique, il utilise la baisse démographique comme raison pour réduire le nombre d'enseignants alors que la santé mentale de notre jeunesse se dégrade et nos jeunes ont besoin d'un meilleur taux d'encadrement.

Pour retrouver le taux d'encadrement d'avant E. Macron, il ne suffirait pas de refuser les pertes de postes, il faudrait recruter massivement.

En effet, le bilan des gouvernements successifs depuis 2017 en quelques chiffres :

Dans le 1er degré :

- 1 891 postes supprimés à la rentrée dont 11 en Aveyron (1 à Millau) ;
- 11 000 classes fermées, l'équivalent de la fermeture de 4 classes par jour.

Dans le 2nd degré :

- plus de 8 800 emplois d'enseignants supprimés pour 8 000 élèves supplémentaires ;

- pour retrouver le taux d'encadrement, il faudrait créer 10 000 postes et 45 000 pour retrouver celui d'il y a 20 ans ;
- en Aveyron, 23 postes ont été supprimés. Il faudrait 78 postes en plus pour que toutes les classes de tous les niveaux de tous les collèges de l'Aveyron n'aient pas des effectifs de plus de 24 élèves ;
- près de 2 classes sur 3 des collèges de l'Aveyron ont des effectifs supérieurs à 24 et près d'une classe sur 5 a des effectifs supérieurs à 28 ;
- pour n'avoir pas plus de 21 élèves par classe pour que toutes les classes de tous les niveaux dans les collèges de l'Aveyron (seuil correspondant au nombre moyen d'élèves par classe dans les 22 pays de l'UE membres de l'OCDE), il faudrait 115 postes supplémentaires ;
- pour les lycées, la base de calcul des dotations part du principe que les classes de lycées doivent être à 36, ce qui n'est pas acceptable.

Depuis 40 ans, à bas bruit, année après année, l'Éducation nationale a effectué le plus grand plan social de réduction d'effectif de France.

La perte d'un poste, la fermeture d'une classe sont le fait de décisions politiques nationales.

Madame Belaïd Artispropose au Conseil municipal de Millau :

- D'adopter la présente motion :
 - D'exprimer son opposition à toute fermeture de classe dans les premier et second degrés sur le territoire de la commune ;
 - De mettre en œuvre les moyens d'information et de communication dont elle dispose pour faire connaître cette position ;
 - D'être tenu informé de la suite donnée et à être associé à cette démarche ;